

L'ÉCOLE NORMALE DE L'AN III

(A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT)

A l'occasion du Centenaire de l'Ecole normale supérieure (1895), notre collègue M. Paul Dupuy, agrégé d'histoire et surveillant général à l'Ecole, a écrit une histoire de l'*Ecole normale de l'an III*, qui occupe la place d'honneur en tête du volume du Centenaire, et dont il a été fait un tirage à part (1). Il ne s'agit pas ici d'une simple publication de circonstance, rédigée à la hâte et destinée à ne pas survivre à l'occasion qui lui a donné naissance. M. Dupuy était préparé de longue date, par ses recherches personnelles et ses travaux antérieurs, à la tâche qu'il a assumée et il a fait, en écrivant ces pages, une œuvre durable et définitive son livre le classe au premier rang parmi les connaisseurs des choses de la Révolution, parmi les chercheurs consciencieux qui travaillent à faire la lumière sur une époque dont l'histoire jusqu'ici a été ou systématiquement ignorée ou audacieusement dénaturée.

Dans un chapitre préliminaire, l'auteur retrace les efforts du Parlement de Paris, de 1767 à 1781, pour organiser au collège Louis-le-Grand, sous la forme de bourses destinées aux aspirants à l'agrégation, une institution destinée à préparer des professeurs laïques pour les collèges, et montre comment cet essai échoua par l'opposition du clergé.

L'histoire de la tentative faite par la Convention, en l'an II et en l'an III, pour créer un établissement révolutionnaire qui devait, en quelques mois, inculquer aux maîtres de toutes les écoles, et particulièrement à ceux des écoles primaires, la connaissance des bonnes méthodes d'enseignement, est racontée ensuite en onze chapitres, dont voici les titres:

- I- Les origines et le caractère de l'idée conventionnelle;
- II- Les projets du 1er prairial et du 1er messidor an II; le projet du 6 vendémiaire an III;
- III- Le décret du 9 brumaire an III;
- IV- Le choix des professeurs;
- V- Le choix du logis; le conflit avec les Finances et les Travaux publics;
- VI- Le programme des cours;
- VII- Le choix des élèves;
- VIII- L'aspect des cours (2);
- IX- L'exécution des programmes;
- X- La dissolution de l'Ecole;
- XI- Dépenses et résultats.

Je n'entreprendrai pas d'analyser le contenu de ces chapitres, remplis de choses presque toutes entièrement nouvelles. Mais je désire signaler ce qu'on peut appeler la «découverte» de M. Dupuy, l'explication qu'il a donnée, pièces en main, de la genèse de l'Ecole normale de l'an III, restée inconnue de ses devanciers. On savait que, dès avant le 9 thermidor, le Comité de salut public avait projeté l'établissement à Paris «*d'une école où se formeraient des instituteurs, pour les disséminer ensuite dans tous les districts*», et que Barère avait annoncé ce projet dans son rapport du 13 prairial sur la création de l'Ecole de Mars; on savait également qu'à la même époque le Comité d'instruction publique avait discuté un projet de décret relatif à ce cours normal destiné à «révolutionner l'instruction», décret qui n'avait pas été apporté à la tribune. Mais c'est M. Dupuy qui nous a appris comment était née l'idée première du cours normal il nous a montré que c'était «*une application nouvelle d'une méthode*

(1) Paul Dupuy, *L'Ecole Normale de l'an III* (avec un supplément contenant un résumé de l'histoire de l'Ecole normale de 1810 à 1815), Paris, Hachette et Ci^e, 1895, grand in-8° de 252 pages.

(2) Des extraits de ce chapitre ont été lus par l'auteur à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de la Révolution, à la Sorbonne, le 3 mars 1895.

révolutionnaire créée par le Comité de salut public». Cette méthode avait été appliquée, en premier lieu, à la fabrication du salpêtre et des canons, par l'arrêté du Comité de salut public du 14 pluviôse an II, qui institua la fameuse Ecole des armes. En exécution de cet arrêté, chaque district avait dû envoyer à Paris deux citoyens robustes, intelligents et accoutumés au travail, désignés par l'administration sur la présentation des Sociétés populaires; neuf instructeurs furent nommés par le Comité de salut public pour faire à ces huit cents citoyens les cours nécessaires sur l'art de raffiner le salpêtre, de fabriquer la poudre; de mouler, fondre et forer les canons la durée des cours fut limitée à trois décades; en raison du grand nombre des élèves, ceux-ci furent répartis en trois séries, dont les cours commencèrent respectivement le 1er, le 11 et le 21 ventôse; une paie de trois livres par jour fut allouée aux élèves; les cours pour les poudres et salpêtres se firent dans l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle; ceux pour la fabrication des canons, au ci-devant Evêché. *«Commencés au 1er ventôse, les cours furent terminés le 30, et les élèves défilèrent dans Paris et devant la Convention avec le salpêtre et les canons qu'ils avaient fabriqués; après quoi ils retournèrent dans leurs districts et organisèrent la fabrication de la poudre et des armes, c'est-à-dire apprirent à d'autres ce qu'ils étalent venus apprendre eux-mêmes à Paris*». Cette Ecole des armes a été véritablement le prototype de l'Ecole normale, et c'est le succès de la première qui donna l'idée de la seconde.

Dès le 11 ventôse, en effet, une note du *Moniteur* appréciait en ces termes l'Ecole des armes: *«Cet essai d'instructions données à des envoyés de tous les districts et répandues tout à coup sur une grande surface promet des succès qui seraient restés inconnus sans cette belle expérience. C'est une méthode révolutionnaire, qui sera sans doute employée par le gouvernement pour multiplier en peu de temps tous les genres d'instruction que la prospérité publique exige*». Le 29 floréal, le *Comité d'instruction publique* arrête que trois de ses membres, Bouquier, Thibaudeau et Coupé (de l'Oise), lui présenteront *«un projet de décret tendant à propager l'instruction publique sur le territoire de la République par des moyens révolutionnaires semblables à ceux qui ont été déjà employés pour les armes, la poudre et le salpêtre*» et, le surlendemain, un projet de décret *«sur les instituteurs à mettre en réquisition*» fut en effet lu au Comité, adopté par lui, et transmis d'urgence au Comité de salut public. Celui-ci, de son côté, s'occupait à préparer, en ce même moment, la création, comme pendant à l'Ecole des armes, de l'Ecole de Mars, qui fut décrétée le 13 prairial. *«Cette seconde expérience se fit dans des conditions analogues à celles que nous avons notées pour la première. Chaque district devait envoyer à l'Ecole de Mars six jeunes citoyens, qui, venant par étapes, arriveraient à Paris le 20 messidor au plus tard, trente-sept jours après le décret; ils resteraient sous la tente tant que la saison le permettrait, et ensuite, en attendant qu'ils allassent faire leur service aux armées, ils retourneraient dans leurs foyers. Ainsi fut fait. En trois décades les élèves arrivèrent, les instructeurs furent rassemblés, un camp pour 4.000 hommes préparé dans la plaine des Sablons, les approvisionnements assurés. Quatre mois après, tout était fini, le résultat poursuivi était atteint (4)*».

Il était nécessaire, ajoute avec raison M. Dupuy, *«de connaître tous ces détails sur l'Ecole des armes et sur l'Ecole de Mars, pour comprendre comment, dans quelles circonstances, après quelles expériences, le Comité de salut public a pu concevoir et la Convention décréter l'Ecole normale*».

Sans doute, l'Ecole normale, telle qu'elle fut réalisée en l'an III, du 1er pluviôse au 30 floréal, ne fut pas ce qu'avaient désiré les membres de l'ancien Comité. M. Dupuy a bien montré comment le 9 thermidor avait déterminé un changement d'orientation, et quelle influence fâcheuse Garat, le nouveau commissaire de l'instruction publique, avait exercée sur ce changement; il reconnaît ce qu'il y a de légitime dans les reproches adressés par Romme, le 27 germinal an III, à l'institution thermidorienne. Mais il constate en même temps que l'Ecole normale, telle qu'elle fut constituée et qu'elle vécut, en des jours de réaction grandissante, à la veille de la crise de prairial, n'en a pas moins rendu des services dignes d'être rappelés. Biot, dans son *Essai sur l'histoire générale des sciences pendant la révolution*, a comparé l'Ecole normale de l'an III *«à une vaste colonne de lumière sortie tout à coup du milieu du pays désolé, et s'élevant si*

(3) Ces "instructeurs" furent Guyton-Morveau, Fourcroy, Dufourny, Berthollet, Carny, Pluvinet, pour la fabrication des salpêtres et poudres; Hassenfratz, Monge, Périer, pour la fabrication des canons.

(4) Il y eut encore, dit M. Dupuy, deux autres applications de la *méthode révolutionnaire*. Buache, le géographe, a raconté qu'une partie des succès des armées françaises était due aux cartes topographiques que le Comité d'instruction publique avait pris soin de rassembler, et à *l'instruction révolutionnaire qui avait eu lieu à l'égard des jeunes ingénieurs qu'il avait fallu former*. Le 11 nivôse an III, la Convention décréta des écoles révolutionnaires de navigation et de canonage maritime dont les cours devaient durer du 20 pluviôse an III au 1er vendémiaire an IV chaque district devait y envoyer dix élèves.

haut que son éclat immense couvrit la France entière et éclaira l'avenir (5)». Arago a insisté sur ce point important, que l'Ecole normale a fait voir pour la première fois les premiers savants du pays chargés de l'enseignement public, et que, par là, «*la Convention jeta sur les fonctions enseignantes un éclat inaccoutumé*». C'est ce double jugement de Biot et d'Arago qu'il convient d'accepter, dit M. Dupuy comme conclusion de son étude sur l'Ecole normale. «*Révolutionnaire elle a été, non par une action immédiate, comme l'avait voulu le Comité de salut public, mais par le trouble et la fièvre de son existence, par un puissant bouillonnement de sève où se sont élaborés dans l'écume de riches germes d'avenir*».

Il faut, après avoir indiqué ainsi l'idée maîtresse du livre, mentionner au moins quelques-unes des pages les plus instructives de ce travail, où l'auteur a réuni, au prix de longues et laborieuses recherches, une si riche moisson de faits intéressants. Au chapitre 1er, M. Dupuy a très bien expliqué l'influence exercée par l'Allemagne sur la France de la Révolution en matière de réformes scolaires; il a montré que le Comité d'instruction publique se trouvait très exactement renseigné sur l'œuvre des éducateurs d'outre-Rhin, tant par l'intermédiaire de quelques représentants alsaciens et lorrains, comme Arbogast, Rühl et Grégoire, que par les communications directes de collaborateurs de Basedow, comme Simon et Villaume, et d'écrivains allemands, comme Dorsch et Archenholtz. Il a noté l'établissement temporaire, par Simon, au printemps de l'an II, d'une école normale de langue française, à Strasbourg (p. 43). Plus loin, dans les chapitres II et III, il a tracé avec verve des portraits, un peu poussés à la charge, par moments, mais ressemblants tout de même, des deux hommes à qui fut confiée la direction des affaires de l'instruction publique au lendemain du 9 thermidor: le souple et pompeux Garat, et son porte-paroles le rhéteur Lakanal. On trouvera peut-être qu'il a mis quelque cruauté à souligner avec insistance chez celui-ci les traits déplaisants, la vanité enfantine, l'amour du panache, le charlatanisme, le besoin de se mettre en scène, allant jusqu'à la mauvaise foi mais, quand on connaît le détail des faits, quand on a suivi de près la besogne quotidienne des Comités, quand on a dû surmonter son dégoût pour lire, dans la série des documents officiels, les injures invraisemblables jetées en l'an III aux vaincus de thermidor par ce même Lakanal qui, l'année précédente, se montrait si fier d'avoir été choisi par les Jacobins comme l'un des commissaires épurateurs du club (lettre écrite de Paris à la Société populaire de Bergerac, frimaire an II), on trouve bon qu'un historien bien informé se donne et vous donne le plaisir de détruire des légendes trop complaisamment acceptées, et de remettre les choses au point et dans leur vrai jour. Très curieux et très abondamment documenté le chapitre, absolument neuf, où est raconté le conflit entre Lakanal et les Comités des finances et des travaux publics, au sujet des dépenses engagées pour l'installation matérielle de l'Ecole normale, dans l'église de la Sorbonne d'abord, puis dans l'amphithéâtre du Muséum. On lira avec plaisir, aux chapitres IV, VI, VIII et IX, les détails amusants donnés sur certains professeurs qui eurent la vogue, comme l'abbé Sicard, La Harpe, Bernardin de Saint-Pierre, et les portraits de maîtres de la science comme Berthollet, Laplace, Monge, Lagrange. On a cru pendant longtemps que Bernardin de Saint-Pierre, chargé du cours de morale, n'avait fait qu'une seule leçon; c'était une erreur outre sa leçon d'ouverture, le 3 pluviôse, il en a fait neuf autres en floréal, dont M. Dupuy a retrouvé le manuscrit à la bibliothèque du Havre. Les pages consacrées à Bernardin de Saint-Pierre contiennent nombre d'anecdotes piquantes, qui font mieux connaître ce faux bonhomme, si intéressé et si peu intéressant on y voit avec quelle rouerie et quelle rapacité l'auteur de *Paul et Virginie* a su tirer, de cette Révolution qu'il a ensuite tant dénigrée, toutes sortes de petits profits. Voici un spécimen de ces tours de bâton: «*Le vertueux Bernardin de Saint-Pierre trouva moyen de se faire donner son traitement jusqu'en brumaire an IV (c'est-à-dire pendant six mois après la clôture de l'Ecole), vendémiaire et brumaire étant payés double... Le fait (révélé par une lettre de Grandjean, chef du contentieux de la Commission exécutive de l'instruction publique, du 19 brumaire an IV) est intéressant à ajouter au dossier du professeur de morale. On savait déjà, par le procès-verbal du Comité (19 et 24 fructidor an IV), qu'il avait demandé, bien que retiré à Essonnes, à être considéré comme un fonctionnaire attaché à la capitale, et à recevoir, en conséquence, les denrées de première nécessité suivant un certain tarif. La lettre de Grandjean nous apprend que cette faveur lui a été accordée, et qu'elle ne lui a pas suffi*».

(5) Biot avait déjà indiqué, dans une phrase de son livre, le rapport de filiation entre l'Ecole des armes et l'Ecole normale: *Le succès des cours révolutionnaires relatifs aux poudres et salpêtres, dit-il, avait fait concevoir la possibilité de cette instruction rapide dont les avantages étaient alors si précieux. On parla même d'établir sur ce plan une école normale, où les savants les plus distingués formeraient des professeurs, et donneraient des leçons sur l'art d'enseigner.* Mais la phrase de Biot, écrite en l'an XI, n'avait été remarquée jusqu'ici par personne, et M. Dupuy est bien le premier qui ait mis en lumière cette origine si remarquable de l'Ecole normale, dont aucun des historiens modernes n'avait parlé.

On remplirait plusieurs numéros de cette Revue si l'on voulait citer et commenter tout ce que la publication de M. Dupuy contient d'intéressant et de neuf. Nous renvoyons donc nos lecteurs au livre lui-même; ils y trouveront, en même temps que l'histoire spéciale de l'Ecole normale, un tableau saisissant de ces lamentables journées de l'hiver et du printemps de l'an III, où Paris avait faim, et où la réaction s'apprêtait, en frappant les derniers Montagnards, ces hommes «*illustres par leur science comme par leurs vertus*», à tuer, selon l'expression des *Mémoires* de, Barras, «*les vrais fondateurs de la République* (6)».

James GUILLAUME.

(6) *Mémoires de Barras*, Tome 1er, p.232.